

jadis / de nos jours

Offemont

En ce temps-là...



Toute une histoire...

Supplément hiver 2007



Offemont

En ce temps-là...

1) Préambule	P. 03
2) Histoire et origine du nom d'Offemont	P. 04
3) Noms de familles et patronymes	P. 05
3-1 Les Patronymes	P. 05
3-2 Origine de quelques familles	P. 05
3-3 Le recensement	P. 05
3-4 État général de la population	P. 06
3-4a) - Liste des familles en 1793	P. 06
4) L'École	P. 06
5) Les tâches de l'instituteur en 1793	P. 08
5-1 L'école (le bâtiment)	P. 08
5-1a) - Traitement d'un instituteur en 1858	P. 08
6) La municipalité	P. 09
7) La vie municipale	P. 10
7-1 Renouveau du conseil municipal	P. 10
7-1a) - Le mécontentement de la population	P. 10
7-2 Les événements communaux	P. 10
7-2a) - L'Étang des Forges	P. 12
7-2b) - Les carrières	P. 12
7-2c) - Les indigents	P. 12
7-2d) - Le tramway départemental Belfort-Rougemont	P. 13
7-2e) - Les élections des sénateurs	P. 13
7-3 L'amélioration des conditions de vie	P. 14
8) Le conseil municipal et l'Église	P. 15
8-1 Les émigrés	P. 19
8-2 Les militaires	P. 19
8-3 Le monument aux morts	P. 20
9) Statistiques pour la période 1792-1903	P. 21
9-1 Les décès	P. 21
9-2 Les mariages	P. 22
9-3 Les naissances	P. 22
9-4 Les métiers	P. 23

Directeur de la publication : Jean-Luc Brignon
Rédaction : Michel Bailly, Albert Mougnot, Myriam Guillet
Conception : CSP

Photos et illustrations : M. Bailly, M^r et M^{me} Dorne, A. Mougnot, J.L. Brignon
Avec la participation de : J.P. Buchheit, A. Greset, M. Jourdeuil, M.P. Molina Bel, C. Royer, E. Veith, G. Willig, J.L. Brignon
Tirage : 1600 exemplaires - Imprimerie Schraag Valdoie. Dépôt légal : 2007/02/01.



1) Préambule



Depuis qu'il est en retraite, Michel Bailly s'adonne à sa passion : la généalogie. Dellois d'adoption, sa proche famille étant originaire d'Offemont, notre commune est devenue pour lui, son terrain de prédilection. En effet, Michel Bailly est, depuis quelques années, sur les traces des ancêtres. Il ne compte plus les heures passées à éplucher actes d'état civil et comptes-rendus de conseils municipaux... C'est qu'il n'œuvre pas seulement pour lui : soucieux

de faciliter la tâche à tous les amateurs de généalogie, il s'est proposé de numériser les actes d'état civil. Patiemment, méthodiquement, il photographie les pages des registres : naissances, mariages, décès; de 1792 à 1906 (l'accès aux actes n'est en effet pas autorisé par la loi avant 100 ans) ; ce ne sont pas moins de 3500 documents qu'il mémoriserait sur CD-ROM. Animé d'une intense curiosité, il s'est plongé dans les épais documents alimentés d'années en années par les municipalités successives. Convaincu que cette histoire valait la peine d'être partagée,

il nous a confié les notes, accumulées au fil de ses recherches documentaires. Avec son accord, toute cette matière nous a permis de réaliser le présent document que nous avons le plaisir de vous faire découvrir. Depuis plus de 300 ans, beaucoup de choses ont changé, mais la connaissance de tout ce passé peut nous faire mieux comprendre le présent. Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce recueil et plus particulièrement Michel Bailly pour son travail et sa générosité.

Jean Luc BRIGNON



En réalisant la généalogie de ma belle-famille, j'y ai trouvé un grand nombre de cousins lointains, sans compter un homme illustre qui a des racines dans le village d'Offemont : Jean Moncorgé dit Jean Gabin, acteur de cinéma. Sa grand-mère et son arrière-grand-mère, des filles Broudy sont natives d'Offemont, son arrière-grand-père natif de Rantzwiller, petit village situé à mi-chemin de Bâle et Mulhouse. Une des sœurs de son arrière-grand-mère a épousé Courtot François Louis Xavier dont un des fils, François Clément, a contracté mariage avec la veuve Clémentine Prevot en première noce,

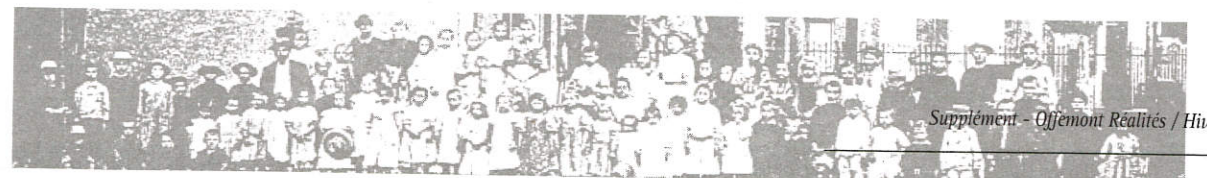
épouse de Pierre Hann. Si j'en parle c'est qu'il n'est pas courant d'avoir un homme célèbre dans son petit village !

C'est un peu par curiosité que j'ai approfondi la vie de cette commune, par le biais des délibérations du Conseil municipal et de divers ouvrages :

l'Annuaire du Haut Rhin de 1900 • l'état civil • le notariat • des documents anciens personnels • le Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation n° 74 • les registres des délibérations du Conseil Municipal.

Je tiens à préciser que j'ai repris les formulations intégrales des délibérations du Conseil Municipal, c'est ainsi que les gens écrivaient à cette époque, pour ceux qui avaient de l'instruction. Dans le texte qui va suivre, ces extraits figurent en italique, l'orthographe et la grammaire de l'époque ont été conservées.

Michel BAILLY



2) Histoire et origine du nom d'Offemont

Le village d'Offemont remonte certainement à la haute Antiquité. Les vestiges découverts en 1841 suite à une coupe de bois, indiquent que les Romains s'y établirent et y possédèrent une villa ou bien un poste d'une certaine importance.

Les grandes invasions barbares des **IV^e et V^e siècles** détruisirent tout ce que la civilisation romaine avait édifié dans la région et la colonie Gallo-Romaine ne se releva que lentement de ses ruines car aucun titre n'en fait mention avant le **XIV^e siècle**.

Offemont fit sans doute partie du Comté de Montbéliard et passa vraisemblablement au Comté de Ferrette lors du mariage de Jeanne de Montbéliard avec Ulrich II, le dernier des Comtes de Ferrette.

Le 28 août 1347, dans la « Mushaus » d'Altkirch, les 4 filles de Jeanne de Montbéliard, veuve du Comte de Ferrette en première noce, du marquis de Bade en seconde et du Comte de Katzenellenbogen en troisième, procédèrent, avec le consentement de leur mère, au partage de leurs biens. Le village d'Offemont figure dans cet acte sous le nom de Affemet comme étant échu à Ursule de Ferrette, épouse du comte de Hahrenberg dit Montfort.

Le 22 juillet 1350, la comtesse Hahrenberg, Ursule de Ferrette, vendit avec le consentement de son mari, sa part d'héritage de la seigneurie de Belfort et de ses dépendances à sa sœur Jeannette de Ferrette, épouse de Albert II Archiduc d'Autriche. Le village d'Offemont était sans doute

compris dans cette renonciation ou vente.

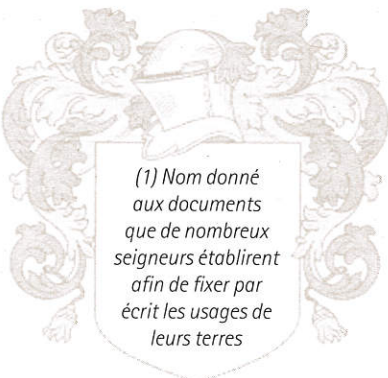
Il convient de rappeler ici qu'**en 1318**, Ulrich II, mari de Jeanne de Montbéliard n'avait pas d'enfant mâle. Il sollicita l'accord de l'évêque de Bâle pour la transmission de ses droits et de ses fiefs à ses deux filles : Jeannette et Ursule, au même titre qu'à des enfants mâles. L'évêque de Bâle y consentit sous réserve que les filles du comte Ulrich II de Ferrette n'épouseraient que des seigneurs ayant résidence sur le territoire de l'évêché de Bâle, afin qu'ils puissent lui venir en aide en cas de besoin.

En 1319, Jeannette de Ferrette épousa Albert II, Archiduc d'Autriche malgré l'opposition de l'évêque de Bâle.

Cinq jours auparavant, Albert II avait promis à sa belle-mère de la protéger dans la libre possession des biens et des fiefs qui lui appartenaient en propre, sous la condition qu'ils lui seraient dévolus après sa mort.

En date du 8 juin 1324, le pape Jean XXII sanctionne le mariage d'Albert II ainsi que ses donations.

L'acte du 22 juillet 1350 consacre donc définitivement l'annexion



(1) Nom donné aux documents que de nombreux seigneurs établirent afin de fixer par écrit les usages de leurs terres

du village d'Offemont au domaine patrimonial de la maison d'Autriche.

Sous la domination autrichienne, Offemont se développe et forme, à partir de ce moment, une mairie avec le chef-lieu Pérouse.

Ces deux villages étaient reliés par une ancienne voie romaine secondaire. On peut présumer qu'une voie semblable devait mettre en communication Offemont avec l'ancien village de Brasse, ce qui pourrait expliquer sa dépendance par rapport à l'église paroissiale de Brasse (Belfort) au point de vue spirituel.

L'Ur Baire du pays d'Autriche de 1394 mentionne Offemont sous le nom d'Offemündt dans les comptes de la seigneurie de Belfort de 1427 : *Das meyerthum Offemündt und Pheteräusen* (la mairie d'Offemont et de Pérouse).

Après l'annexion de l'Alsace à la France **en 1648**, Offemont fut érigée en commune distincte et conserve depuis ce statut.

En 1655, la commune figure sous le nom D'Offemont, dans le censier (1) de chapitre de Belfort.

En 1670, elle porte pour la première fois le nom d'Offemont dans le censier (1) du prieuré de Saint Nicolas de Meroux.

À la veille de la révolution de 1789, Baquolet et Rostelhueber, dans leur dictionnaire des Hauts et Bas-Rhin, indiquent Offemont comme faisant partie de la Prévôté de Belfort qui appartenait alors au duc de Valentinois.

3) Noms de familles et patronymes

Jusqu'au XI^e siècle, les personnes ne portaient qu'un nom de baptême, ceci ne posait pas de problème pour identifier un individu mais **au XII^e siècle**, survient une explosion démographique.

A partir de cette période, il devint difficile d'identifier les individus de cette façon; des surnoms apparaissent permettant ainsi d'éviter une certaine confusion. On peut remarquer que dans la première partie de ce document intitulée « Histoire et origine d'Offemont » on parle de prénom et de nom de ville afin d'identifier correctement les individus.

3-1 Les Patronymes

L'évolution des patronymes ou noms de famille qui existent encore aujourd'hui a été mise en évidence grâce au dépouillement de l'état civil. Les actes de mariages permettent d'établir une filiation.

- BAUME - BEAUME • BOURQUE (est devenu BURGER - délibération du tribunal de Belfort vers 1900) • CALLIOT - CAYOT • CLAIRE - CLERE - CLER - CLERRE - CLERC • CORRE - CORÉ • COURTOT • DOUZÉ - DONZÉ • FETTE - FÊTE - FETES - FÊTE • HAUCH GRUNDLER - HOCHGRUNDELEUR - HOGGRINDELEUR - HOGGRAINDLEUR • LAMAIRE - LAMÈRE • MONEI - MONEIN - MONIN - MONNIN • MOTAIT - MOTET - MOTTET • PERRÉ - PEREZ - PERREZ • PIQUET - PIEQUET - peut-être PICQUET • PROVOS - PROVOST - PRÉVOST - PREVOT • RAUZÉ - ROSIER • VILMAI - VILLEMALIN - VILLEMEY

Ces filiations par mariages ne sont évidemment pas exhaustives car il s'agit d'un travail de longue haleine, aussi bien sur l'état-civil que sur les registres paroissiaux dont l'exploitation est plus délicate car rédigés en latin.

Aujourd'hui, des familles descendantes de celles listées ci-dessus demeurent encore dans la commune : BEAUME, LAMAIRE, PREVOT, MOUGENOT (descendant de VILLEMEY), HOGGRAINDLEUR, ROSIER.



3-2 Origine de quelques familles*

Patronyme	Lieu
HANN - HANNES	Danjoutin
PROVOS - PREVOT	Offemont
COURTOT	Offemont - Leupe - Belfort
SANCEY	Montenois (25)
CUENOT	Offemont
SALOMON	Franey (25)
TREUTTLER	Kosomatz (Prusse)
MOUGENOT	Mélisey (70)
BOUVIER	Froidefontaine - Echallen (Ain)
HAUCH GRUNDLER	- n'a pu être déterminé -
HAUGRAINDLEUR	Bretagne (90)
PEÇON	Courtemaiche (Suisse)
BROUQUE	Phaffans
SCHWALM	Roppe
VALLAT	Recouvrance
PERREZ	Anjoutey
VAGNAT	Savoie
RIONDEL	Savoie

*Entre 1792 et 1900 (Etat Civil)

3-3 Recensement

17 Avril 1790

La communauté d'Offemont relève la liste, les états des citoyens actifs qui ont les qualités requises pour être électeurs et éligibles suivant l'Ordonnance du Roy et de l'assemblée nationale
44 électeurs
21 éligibles

Le 12 juin 1790,

À la demande de l'Assemblée Nationale, il est établi une liste nominative des citoyens actifs, soit 32 personnes. Cette liste sera réactualisée au bout de 18 mois.

20 mars 1792,

Offemont comptait 58 feux ou foyers dont 50 familles et 8 veuves. Ce recensement ne donne pas le nombre de personnes habitant la commune d'Offemont.

C'est ainsi que se pratiquaient depuis de nombreuses années les recensements.



3-4 État général de la population

1^{er} mars 1793

« il est établi une liste des personnes qui composent la commune d'Offemont pour servir au contenu de l'exploitation de la coupe de la présente année fait par nous, maire, officiers municipaux et notables formant le conseil général. Tous les hommes valides sont inscrits dans cette liste, soit 75 personnes. »

Le 17 mars, un nouveau recensement est réalisé avec le comptage de la population, le précédent n'étant pas suffisamment précis. Il y avait à cette date 299 habitants. La déclaration étant faite par le chef de famille, en assemblée réunie. Il indiquait le nombre de personne vivant dans la maison, sans précision de nom et de sexe, ce recensement n'étant pas nominatif.

Liste des familles en 1793

Délibération du Conseil Municipal (chaque patronyme n'est indiqué qu'une fois).

BAUME	MOTTET	LEGRAND	GRENOUILLET
CLAIRE	FETTE	DIDIER	MARCHAL
CLERE	FÊTE	LOUIS	THEVENOT
CLER	VILMAY	POURCHÈRE	CARPENTIER
CLERRE	VILLEMEY	HERPRIERE	VERDIER
COURTOT	CUENOT	TISSERAND	FEVRE
PIEQUET	BROUQUE	MONNIN	VEISSE
PROVOS	HOCH-GRÜNDLER	CORREY	CUI
EGARD	RAUZÉ	DONZÉ	CATTÉ
REULLIARD	ROSIER	BELGLAUDE	CHARPIOT
REULLIARD	DAUTUN	THIEBAUD	VALÈRE
JOURDAIN	MUNNIER	MONNIER	ROUËCHE
MOTAIT	COURTOT	GIRARDEY	VOISIN

Les noms indiqués ci-dessus sont ceux écrits sur le registre des délibérations du Conseil Municipal et sur les registres de l'état civil. Certains de ces noms ont évolué au fil des ans.

4) L'école

Dervillez, éditeur



OFFEMONT — L'Ecole

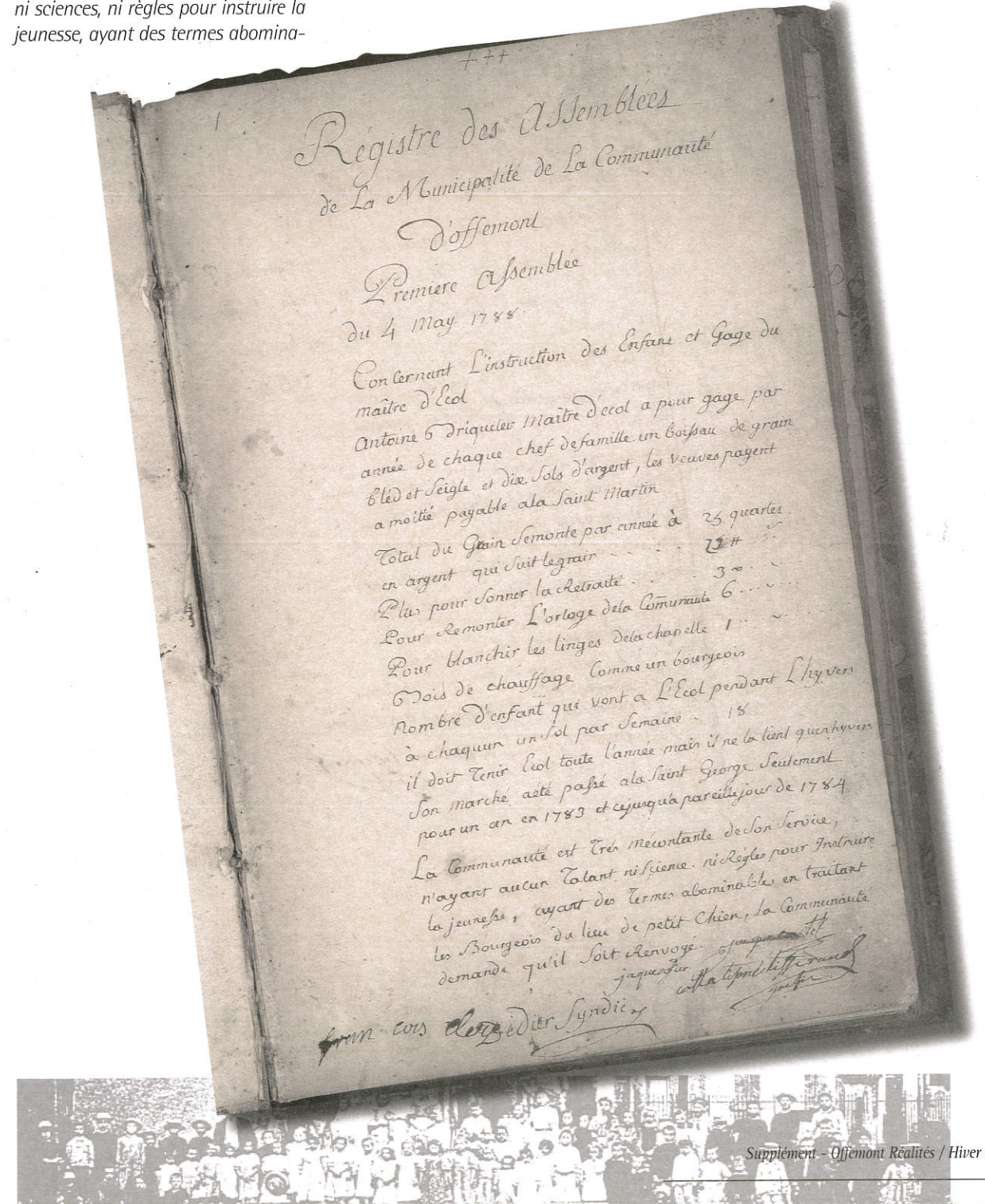
Photo prise entre 1930 et 1935.

« L'Assemblée du 4 may 1788 a été consacrée à l'instruction des Enfants et Gage du Maître d'Ecol. Antoine Briqueleur Maître d'Ecol a pour gage par année de chaque chef de famille un boissau de grain Blé et Seigle et dix Sols d'argent, les veuves payent a moitié payable a la Saint Martin. Il doit tenir l'Ecol toute l'année mais il ne la tient que l'hiver La communauté est très mécontente de son service, n'ayant aucun talent, ni sciences, ni règles pour instruire la jeunesse, ayant des termes abomina-

bles en traitant les bourgeois du lieu de petit chien. La communauté demande qu'il soit renvoyé. »
 «L'Assemblée du 11 may 1788 a été consacrée à la délibération concernant l'instruction des enfants pour les filles et Gage de la Maîtresse Gage par Mr le curé de Belfort Logement par Mr le Curé de Belfort Chauffage par Mr le Curé de Belfort luy donne 2 cordes de bois par année, la communauté fait le transport

La communauté est très contente de son service et elle désire continuer. »

« Le 1^{er} février 1789 l'assemblée s'est réunie dans la maison de Jean Pierre DONZÉ Maire du lieu pour délibérer et donner un avertissement à Antoine BRIQUELEUR maître d'Ecol. Décision sera prise à la Saint George Celui-ci n'ayant pas été remplacé depuis may 1788, il était toujours en sursit. »



5) Les tâches d'un instituteur en 1793

« Le 19 avril 1793 le conseil municipal est convoqué afin de procéder à la nomination et l'élection d'un maître d'école suite à la démission du citoyen Nicolas DIDIER et c'est le citoyen Thiébaud GIROL originaire de Denney qui est élu.

Celui-ci doit accepter pour ce poste.
- sonner l'Angélus - matin, midi, et soir
- sonner les trépas des défunts - sonner lors des orages - faire le catéchisme
- faire la prière pendant les cours de carême - avertir et chercher le citoyen curé pour administrer les malades

- faire l'école toute l'année de la St Michel à le St George Matin et soir (Instruire les enfants, leur apprendre à lire, écrire, servir la messe et tout ce qui concerne l'éducation morale et civique) ».

5-1 L'école (le bâtiment)

« Le conseil municipal réuni le 28 avril 1847, pour les travaux d'agrandissement de la maison d'école, qui seront adjugés à la sous préfecture suivant le certificat de l'architecte Tisserand. »

Ce bâtiment était situé à l'emplacement de la place existant actuellement devant la Mairie. L'apprentissage de la langue française est assuré par les sœurs de la congrégation de Portieux (Vosges). Cette congrégation est connue

depuis le recensement de 1819. L'implantation des congrégations de sœurs de doctrine chrétienne se fait entre 1802 et 1871. Il y avait, bien sûr, d'autres congrégations : hospitalières, sœur de la charité, etc.

Une sœur était déléguée à Offemont pour assumer cette tâche, il y en avait d'autres sur le secteur de Belfort - Delle.

Le 10 août 1847 se déroule la réception de la maison d'école - fin

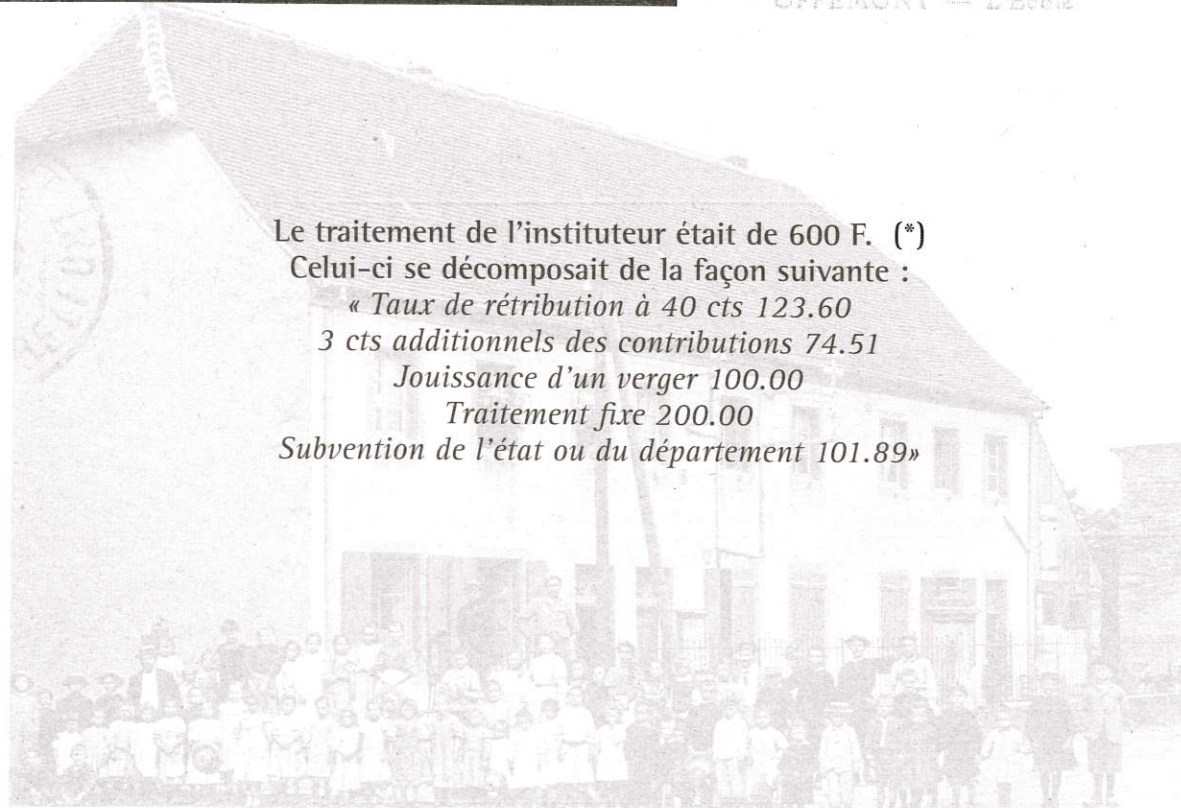
des travaux. (Photo P.6)

Le 18 août 1861, le Conseil municipal décide de la mise en place de gouttières à la maison commune pour supprimer les détériorations de la façade.

En 1895, des cours d'alphabétisation pour adultes sont ouverts et devant le succès obtenu, ils seront reconduits durant de nombreuses années. C'est l'instituteur qui en assumera la charge.

TRAITEMENT D'UN INSTITUTEUR EN 1858.

Le traitement de l'instituteur était de 600 F. (*)
Celui-ci se décomposait de la façon suivante :
« Taux de rétribution à 40 cts 123.60
3 cts additionnels des contributions 74.51
Jouissance d'un verger 100.00
Traitement fixe 200.00
Subvention de l'état ou du département 101.89 »



* Francs de l'époque

OFFEMONT — L'École

6) La municipalité



L'assemblée de la communauté de communes d'Offemont était composée :

« D'un conseil municipal qui siégeait en séance ordinaire,

pour régler les affaires courantes de la commune.

D'un conseil de notables qui siégeait avec le conseil municipal en séances extraordinaires, pour les affaires de grandes importances.

D'un procureur (écrivain du conseil) ».

La vie de la commune était réglée par cette assemblée, aussi bien en laïcité qu'en religion. La séparation de l'église et de l'Etat n'existant pas.

« ...règlement des litiges de voisinage, entre les familles de la communauté, les familles de la commune et des villages voisins.

- Pouvoir de police, veiller à la tranquillité de ses administrés.

- S'occuper des placements en cas d'aliénation d'une personne.

- De social envers tous les citoyens de la commune (retraite des ouvriers et paysans) etc...

La municipalité d'Offemont se réunit en séance extraordinaire, en date du 5 Octobre 1788 afin de procéder à l'élection des 6 assesseurs et d'un receveur. La communauté des villageois étant répertoriée en 3 groupes :

les riches
les médiocres
les pauvres

A partir de 1789 l'assemblée de la communauté d'Offemont se réunira le Dimanche. ».

Le Dimanche 15 mars 1789,

l'assemblée de la communauté d'Offemont est réunie pour la nomination des députés.

« Assemblée convoquée au son de la cloche, en la manière accoutumée.

Sont comparus par devant nous Jean-Pierre Donzé maire tous nés Français ou naturalisés âgé de 25 ans compris dans les rôles d'impositions habitant de cette commune composé de 60 feux non compris les veuves.

Tant par la lecture qui vient de leur être faite que par la lecture et publication par Mr le Curé le 15 du présent mois... en la chapelle du village.

Les suffrages se sont réunis en faveur des sieurs :

- Jean Nicolas DIDIER 32 suffrages
- François MONNIN 29 suffrages

Qui ont accepté la dite commission et promis de s'en acquitter fidèlement. Les deux députés ont reçu de la population un cahier de doléances, plaintes et remontrances et signé par tous les habitants. ».

30 janvier 1790,

« la communauté d'Offemont s'est réunie en assemblée ordinaire pour le tirage au sort de la garde du torreau communal pour une année, lequel échu à Dorothee Monnié veuve de feu Joseph Mottet, sous le cautionnement de Honoré Mottet et Jean François Clerc. ».

Même date

« La communauté étant en assemblée dans laquelle on a défendu de vendre aucun bois de la coupe à aucun étrangers à peine d'amande, qui sera réglée par la municipalité. ».

14 avril 1790,

« suite à une plainte déposée par la municipalité, le dénommé François Piéquet est condamné à relever les fossés qu'il a rempli, avec les débris d'une maison qu'il démolissait et de ne point empêcher le cour ordinaire des eaux pour l'arosement du prez communal, et ensuite d'une amende pour avoir invectivé des injures qu'il a vomit contre la municipalité

par les juges suite au dépôt d'une plainte. ».

13 juin 1791,

« François Antoine MARCHAL fils d'Antoine MARCHAL a fait rapport que le jour d'hier fête de la pentecôte vers les sept heures après midi faisant son service de garde de Police dans le village que passant devant la maison de Mauris PIEQUET cabaretier à l'enseigne de la Couronne il a entendu du bruit et est entré pour empêcher le désordre d'une bataille il a trouvé Jean Claude CLERRE et François PIEQUET fils qui se querellaient. Son devoir étant de les séparer-lui ont arraché son arme des mains lui ont déchirés son gilet, sa chemise et maltraité.

Le maire et officiers municipaux qui ont examinés les termes du Procès verbal ont condamné le dit Jean Claude CLERRE et François PIEQUET a chacun 30 Sols.

Jean Claude a également été condamné a faire célébrer deux messes à la chapelle d'Offemont pendant l'Octave de la Fête-Dieu. ».



7) La vie municipale

7-1 Renouveaulement du conseil municipal

« Le 4 mars 1792 est élu maire : François Monin avec 19 suffrages sur 41

Le même jour élections des notables (Conseil général de la commune d'Offemont)

Ont accepté :

Villemev

Reuillard Joseph

Clerre Jacques Laurent

Donzé Jean-Pierre (père)

Piequet Christophe

Piequet François

Élection du procureur

Donzé Jean-Pierre (fils)

Élection de 2 membres municipaux, chacun 16 suffrages

Coré Jean à signer

Cuenot Jean François à refuser

(le dénomé François Piéquet avait obtenu 8 suffrages). ».

LE MÉCONTENTEMENT DE LA POPULATION :

Le 2 septembre 1792, une requête des habitants d'Offemont à Messieurs les administrateurs du district de Belfort.

« Disant que selon les principes de la nouvelle constitution Française et la disposition des décrets de

l'Assemblée Nationale. Tous les citoyens, du royaume sont égaux en droits, contrairement à ces lois les suppliants ne sont considérés dans la communauté d'Offemont que pour y supporter le poids onéreux des charges publiques sans y participer à aucun bénéfice, que certains sont devenus Bourgeois et s'arrogent le droit de tous régler et s'approprient les bons communaux et je m'arrête là car il y aurait beaucoup à dire. ». Même la municipalité intervient pour éviter le désordre d'une bataille entre habitants de la Communauté d'Offemont.

En 1848, la municipalité devient de plus en plus pauvre car le prix du bois diminue chaque jour. Le 28 novembre 1851, il est établi une liste des enfants indigents. On recense 15 garçons et 16 filles. Cette liste nominative sera remise à Monsieur le Préfet.

En mai 1851, deux membres du conseil municipal doivent démissionner car ils n'assistaient plus aux réunions depuis le début de l'année 1850.

Le 2 avril 1851 François BROUQUE est élu maire.

Celui-ci démissionne le 2 mai 1851 et c'est l'adjoint Jacques CLERC qui assurera la fonction de maire.

Le 13 avril 1851, Monsieur le Préfet demandait au maire de faire relier les bulletins des lois, les recueils de préfecture, et les archives communales (État-civil, Comptes rendus du Conseil municipal).

Le 2 mai 1852, c'est François BROUQUE qui a installé Jacques CLERC maire par intérim de la commune d'Offemont et celui-ci a prononcé à haute voix :

« Je jure obéissance à la constitution et fidélité au président, puis ce fut le tour de chacun des membres du conseil à prononcer la même phrase. Un conseiller absent a envoyé par écrit son serment. ».

Le 20 juin 1855, Jacques CLERC est installé définitivement comme maire par arrêté préfectoral du Haut-Rhin.

canton des champs, pour les corvées seigneuriales, Coût de l'eau du moulin. ».

Le 16 avril 1853 :

Naturalisation d'un Savoyard.

« Napoléon

Par la grâce de dieu et la volonté nationale

Empereur des Français

A tous présents et à venir Salut

Sur le rapport de notre garde des sceaux ministre et secrétaire d'état au département de la justice.

Le Conseil d'état entendu.

Avons décrété et décréterons ce

qui suit :

RIONDEL François né le 23 novembre 1796 à Vallon (Savoie) carrier demeurant à Belfort (Ht Rhin) est admis à jouir des droits du citoyen français.

Notre garde des sceaux ministre secrétaire d'état au département de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié et insérer au bulletin des lois.

Fait au Palais des Tuileries le 16 avril 1853

Signé Napoléon - Le Garde des Sceaux »

7-2 Les événements communaux

Le 10 août 1788 :

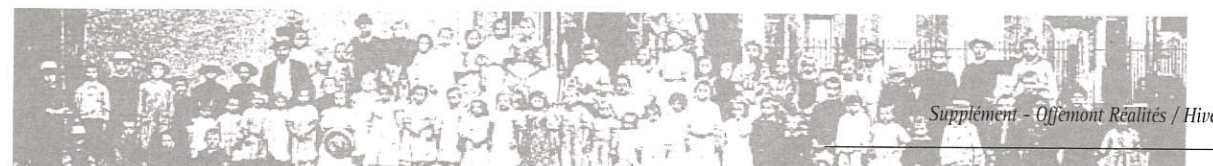
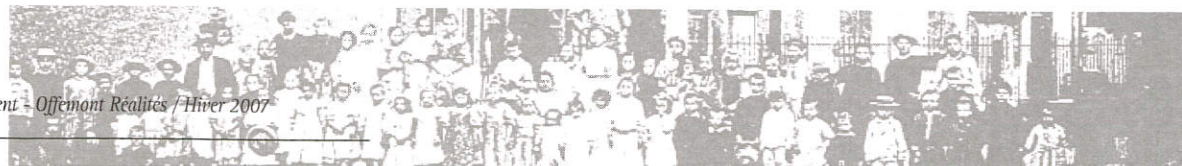
« l'assemblée de la municipalité d'Offemont, concernant les privilégiés tant domiciliés que forains de même que les fermiers cultivant les terres. Mon Seigneur le duc de Valentinois possède dans le territoire d'Offemont tant prez, champs, étang la quantité de 41 arpents. Ce qui représentait 6 fermiers.

En suite la communauté d'Offemont doit avoir dans l'étang de la forge occupé en Eaux pour l'usage de la forge.

Cette réunion a défini la rente du au Seigneur de Valentinois pour le

DEPUIS 1792, TRENTE CINQ MAIRES SE SONT SUCCÉDÉS À OFFEMONT :

MONIN François	de 1792 à 1802
MONIN François Fils	de 1803 à Janvier 1808
CORE Etienne	de Février 1808 à Avril 1821
PIEQUET François	de Mai 1821 à Mai 1825
COURTOT François	de Juin 1825 à Février 1830
COURTOT Jean-Baptiste	de Février 1830 au 14 Octobre 1830
BAUME Jacques	du 14 Octobre 1830 à Novembre 1831
ROSIER Georges	de Décembre 1831 à Mars 1851
CLERC Jacques	de Avril 1851 à Juillet 1852 (Adjoint faisant fonction de Maire)
CLERC Jacques	de Août 1852 à Juillet 1858
LESMANN François	de Août 1858 à Juin 1871
CLEMENT Jean-Baptiste	de Juillet 1871 à Août 1875
COURTOT Jean-Baptiste	de Septembre 1875 à Février 1876
MARCHAL Jean-Pierre	de Mi-Février 1876 à Novembre 1876
DIDIER Georges	de Décembre 1876 à Décembre 1877
GASPARD Jules	de Janvier 1878 à Mai 1884
CLEMENT Désiré	de Juin 1884 à Mai 1887
PREVOT Alphonse	de Fin Mai 1887 à Juin 1887 (Adjoint faisant fonction de Maire).
DIDIER Georges	de Juillet 1887 à Mi-Août 1887
THURILLOT Louis	de Mi-Août 1887 à Mai 1888
MARCHAL Léonard	de Juin 1888 à Novembre 1889
DIDIER Georges	de Décembre 1889 à Octobre 1907
CLERC Pierre	de Novembre 1907 à Avril 1908
PREVOT Albert	de Mai 1908 à Août 1908
BOUVIER François	de Septembre 1908 à Novembre 1919
MOUGENOT Albert	de Décembre 1919 à Novembre 1930
BOUVIER François	de Décembre 1930 à Mars 1941
DESHAIES Charles	de Avril 1941 à Janvier 1944
SALOMON Albin	de Février 1944 à Mai 1945
DESHAIES Charles	de Juin 1945 à Août 1945
RAFFENNE Charles	de Septembre 1945 à Octobre 1947
WELSCH Etienne	de Novembre 1947 à Septembre 1955
CHATEAUDON Roger	de Octobre 1955 au 15 Mai 1971
TRITTER Robert	de 15 Mars 1971 au 16 Juin 1995
auquel a succédé BOUVIER Françoise	



Le 1^{er} octobre 1846 :

« un service de garde de nuit devra être généralisé dans toutes les communes par des hommes en état de faire du service. Il faut éviter les vols, dégradations de bien et veiller à la sécurité des citoyens. »

L'ÉTANG DES FORGES

« Suite à de nombreuses contestations, François Viellard et Christophe Antonin, alors propriétaire de l'étang et de l'usine de la forge « Martinet » avaient présenté au préfet du Haut Rhin une pétition par laquelle ils réclamaient la possession intégrale et la libre disposition des eaux du canal. »

LES CARRIÈRES

« Au nord-est du village se trouvent plusieurs carrières de grès rouge. On sait que c'est dans ces carrières qu'ont été pris les matériaux qui ont servi à la construction de l'église collégiale (dédiée à Saint Denis) de Belfort, aujourd'hui église Saint Christophe. En date du **24 août 1851**, le dénomé Nicolas Peuquet a obtenu l'autorisation d'exploitation d'une carrière sur un terrain communal, lieu dit les soiras - finage d'Offemont, à l'est du village pendant 3 années, pour 40 F l'are de terrain. A payer au receveur municipal. »

LES INDIGENTS

Le 1^{er} novembre 1846, est organisée une réunion à propos de la classe indigente pendant la mauvaise saison

Extrait de la délibération :

« Le conseil considérant que dans un rayon de 1 Km, il existe quatre carrières ou l'on exploite de belle pierre de taille et de bâtisse Tous les hommes valides de la commune trouvent de l'occupation les uns comme tailleur de pierre, les autres comme manœuvre. Considérant que les hommes en état de travailler trouvent du travail dans une carrière toute l'année, l'été a extraire de la pierre et la tailler, l'hiver a ouvrir

des blocs de pierre en faisant des déblais exceptés quelques veuves et vieillards dans l'indigence.

Le 13 avril 1856,

« le conseil municipal considérant que le fourrage est rare est chère et que plusieurs ménages pauvre, gardent une vache pour la subsistance de leur famille, considérant qu'en envoyant leurs vaches au pâturage dans la forêt communale, les habitants pauvres de la commune auraient une grande facilité pour nourrir le bétail. (Autrefois le pâturage de la forêt était d'une grande ressource chaque printemps aux ménages pauvres).

Le conseil municipal demande au Préfet l'autorisation de conduire au pâturage sous la conduite d'un pâtre, dans la forêt communal au nombre de 68 pièces. »

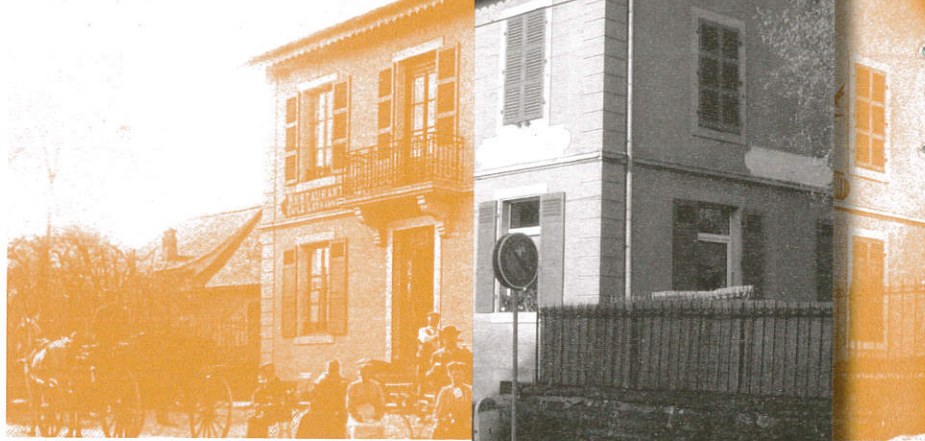
Le 7 mai 1857,

« le conseil municipal, pour garantir qu'il n'y ait plus de vol de bois, dans la forêt communale par les habitants de la forge du fourneau de Belfort, a voté un crédit de 60 F de salaire pour un garde coupe, qui venait en supplément du garde forestier et du garde champêtre. Une garde de nuit sera assuré entre le garde coupe et le garde champêtre. »

Le 15 Octobre 1866 :

« le conseil municipal vote la somme de 25 F pour venir en aide aux inondés de 1866. »

OFFEMONT - Restaurant Lothammer et de promenade des Belfortais



Le 14 juin 1893,

« le maire fait connaître que les chemins ruraux sont toujours en très mauvais état malgré les efforts qui sont fait par les habitants pour conserver leur viabilité. »

Années 1896/1897, « Le conseil municipal considérant que les cours d'adultes ouverts dans la commune ont donné des résultats très satisfaisants décide qu'il y a lieu de continuer dans cette voie, alloue un crédit de 100 F et sollicite une subvention de l'état. Ces cours seront donnés par Pierre Emile BOURQUIN Instituteur. »

En 1893,

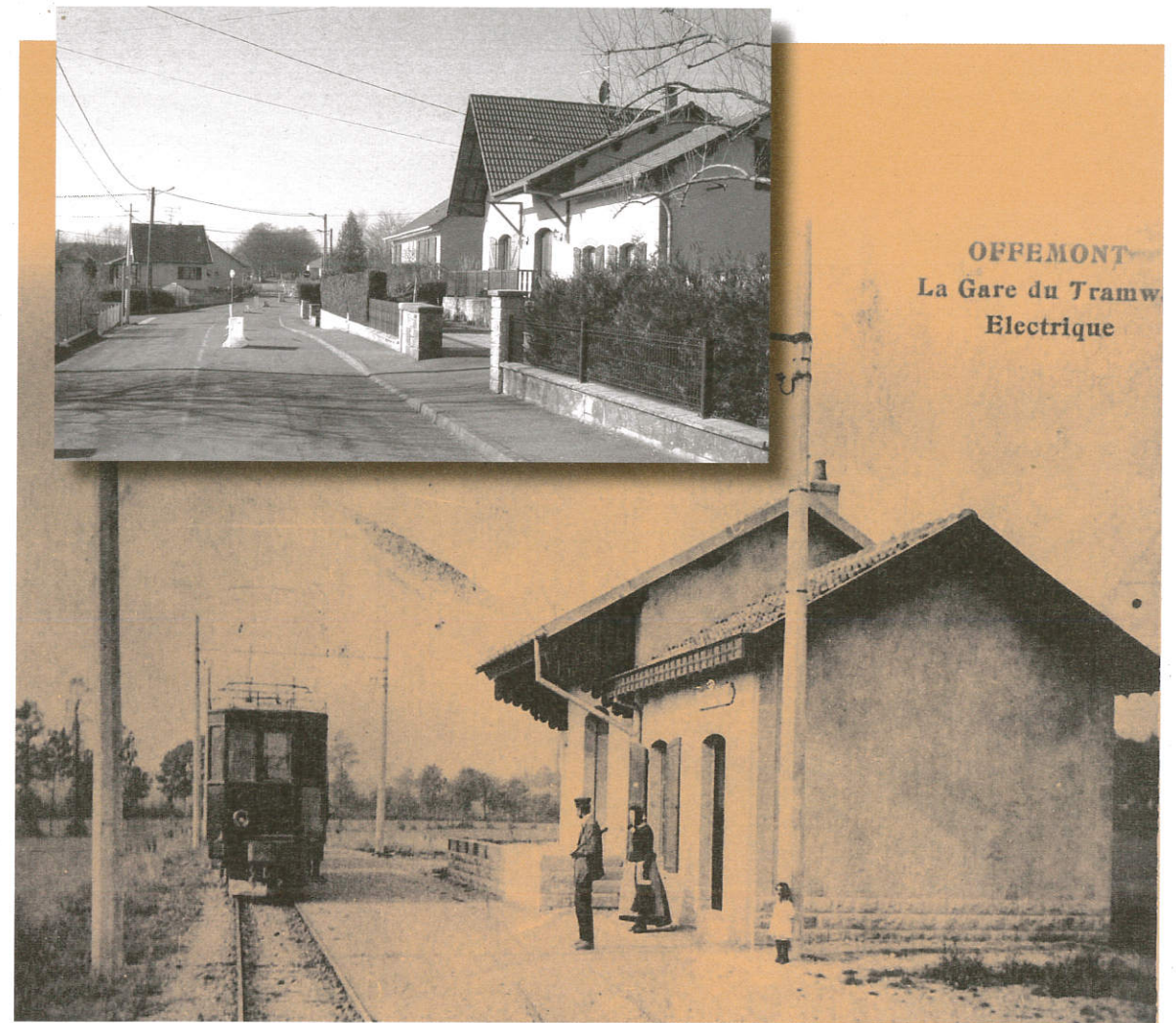
la municipalité parvient à louer la carrière municipale, ce qui amène des rentrées d'argent; les arbres abattus resteront propriété de la commune.



En 1900,

la population d'Offemont s'élevait à 541 habitants. Le maire était Georges Didier et le curé se nommait Gasser. Y compris le Quartier des Forges, la commune possédait 7 aubergistes.

LE TRAMWAY DÉPARTEMENTAL BELFORT-ROUGEMONT



En 1903, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est question d'établir entre Belfort et Rougemont une ligne de tramway qui se situerait à environ 700 m du centre du village. Le conseil considérant que le tramway rendrait de nombreux services aux habitants d'Offemont qui sont dépourvus de tout service régulier de communication avec Belfort, Lachapelle, Rougemont, Etueffont, etc. écrit ainsi :

« A l'honneur de venir respectueusement par Monsieur l'Administrateur du territoire de bien vouloir intervenir auprès du conseil général et de l'autorité militaire pour demander que le dit tramway passe par Offemont attendu que tous les habitants réclament son établissement. »

En 1910

« En 1910 eut lieu la vente aux enchères publiques de l'ancien presbytère d'Offemont. Il fut allumé 5 feux et c'est Pierre Emile BOURQUIN rentier, ex instituteur qui, pour une somme de 10 540 F sur une mise à prix de 8 000 F acquies la propriété. »

Le 23 avril 1911

eut lieu un incendie dans la forêt communale.

ELECTIONS DES SÉNATEURS

« François BOUVIER et Pierre CLERC sont élus délégués aux élections Sénatoriales le 19 avril 1912 et ont accepté le Mandat. »

En 1912

une demande de rattachement de la commune au réseau téléphonique est établie.

Session du 5 août 1920

« Réparation de la toiture de la maison commune après le passage de l'ouragan survenu vers 6 heures du soir, lequel a causé de grands dégâts à la toiture en donnant préférence à un ouvrier Français. »

